

# Extrait de délibération

## Comité syndical 9 décembre 2024 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -quatre le lundi neuf décembre à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.  
Mme BRESCIA Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 3 décembre 2024  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 16 titulaires, 2 suppléants  
**Absents, excusés :** 15 titulaires, 29 suppléants  
**Votants :** 18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés	Absents	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvadais-Val du Thouet	CHABAUTY Gérard, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier BIRONNEAU Pascal,		RICHARD Françoise	
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Éric, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, PARNAUDEAU Guillaume,	BERGEON Patrice, GILBERT Véronique, GUERIN Jean-Claude,		PROUST Magaly	
Val de Gâtine	BIRE Ludovic, CHAUSERAY Francine, RIMBEAU Jean-Pierre	BARANGER Johann, MICOU Corinne, SAUZE Magalie, FRADIN Jacques,	ATTOU Yves, BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal, TAVERNEAU Danielle,		

### Clôture du budget annexe économie

Considérant que ce budget annexe avait été créé spécialement dans le but de permettre la gestion des subventions liées aux différents programmes d'aides économiques.

Considérant qu'il n'a plus d'utilité depuis la clôture du dispositif FISAC en 2023 et que les communautés de communes ne se sont pas engagées dans un nouveau programme en 2024, le PETR du Pays de Gâtine ne gère donc plus de subventions dédiées au secteur économique.

Ce budget annexe peut donc être clôturé.

Ce budget présente un excédent de fonctionnement de 5 772,47 euros, sa clôture va donc nécessiter son reversement vers le budget principal.

#### Les membres du Comité syndical :

- **Autorisent la clôture du budget annexe économie au 31 décembre 2024,**
- **Demandent au comptable public de la collectivité, de procéder à toutes les démarches administratives nécessaires**
- **Autorisent Monsieur le Président à mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD

Certifiée exécutoire par transmission et publication

Accusé de réception en préfecture  
079-200072189-20241209-2024-12-01-DE  
Date de télétransmission : 10/12/2024  
Date de réception préfecture : 10/12/2024